

Communiqué de presse de la FNTE CGT concernant le Service de Santé des Armées

Comme l'ensemble des Services Publics de notre Pays, le Service de Santé des Armées (SSA) est victime depuis plusieurs années, de nombreuses restructurations, externalisations et dissolutions (la plus scandaleuse étant la fermeture de l'HIA du Val de Grâce survenue le 30 juin 2016).

Quelques rappels historiques :

Années 1990 :

Fermetures des 4 hôpitaux militaires de Lille, Bourges, Dijon et Strasbourg.

Fermetures de 5 établissements du Ravitaillement Sanitaire à Lyon, Toulon, Mondeville, Brest et Bordeaux.

Transfert de la Direction Centrale à Vincennes.

Cela représente la suppression de 640 postes de personnels civils, soit, plus de 10 % des effectifs de l'époque.

Le SSA a subi une politique d'intégration dans la réforme générale hospitalière qui prévoyait la suppression de 120.000 lits et de 60.000 emplois.

Années 2000 et 2010 :

Perte de plus de 700 emplois de 2000 à 2005.

Carte sanitaire présentée le 24 juillet 2008 : nouvelles menaces sur les 3 piliers fondamentaux du SSA que sont la recherche, la formation et le ravitaillement.

Pour la recherche : fermeture de l'Institut de Médecine Tropicale de Marseille et centralisation de toute cette activité sur le site de Brétigny-sur-Orge.

Pour la formation : fermeture de l'école de Bordeaux.

Pour le ravitaillement : fermetures des établissements de Mondeville et de Chartres.

Des emplois précaires avec plus de 600 CDD budgétisés en 2010.

La Loi de Programmation militaire 2014/2019 a entraîné la suppression de 33.675 emplois dans les armées dont 7881 pour la seule année 2014.

Le Service de Santé des Armées ne sort pas indemne de ce plan de destruction massive avec le plan SSA/2020 qui prévoit une nouvelle déflation de 1700 civils et militaires et la création des Groupes Hospitaliers de Territoire au 1^{er} juillet 2016 qui obligent à des partenariats non pas basés sur l'offre de soins mais sur la rentabilité financière.

Cette dernière décennie a vu la fermeture de l'Hôpital Parisien du Val de Grâce et celle de la maternité de celui de BEGIN (qui réalisait pourtant 1100 accouchements par an).

Elle a également connu la suppression de plusieurs centaines de lits et d'emplois dans tous les autres Hôpitaux d'Instruction des Armées (il en reste 8 sur notre territoire), ainsi que des effectifs réduits et/ou précarisés dans tous les autres établissements de santé.

Et en 2020 ?

Comme ils l'ont fait après les attentats terroristes du 13 novembre 2015 qui ont endeuillé notre pays, les personnels du SSA assurent aujourd'hui leurs activités et missions avec courage et dévouement pour faire face à la plus grande crise sanitaire que notre nation ait connue depuis plusieurs décennies.

Pour y faire face, le SSA va déployer un Hôpital Militaire de campagne à Mulhouse, ce qui peut se comprendre face à l'urgence mais quel gâchis quand on dépèce l'HIA de Metz de ses services, de ses salariés et de leurs compétences.

Aujourd'hui, certains « spécialistes » politiques et médicaux ont l'air de découvrir avec bonheur le bien fondé de pouvoir disposer encore en France, d'un Service de Santé des Armées en complément des services de santé publics.

Quand la France sera venue à bout de ce drame national et mondial, les lettres de félicitations ne suffiront pas à satisfaire les besoins !

Le Président de la République a affirmé lundi dernier que « *rien ne sera plus comme avant* ».

Nous sommes en accord avec les propos de M. Macron, rien effectivement ne doit plus être comme avant !

Cela passe notamment par l'arrêt de toutes les réductions de postes et fermetures de services et d'hôpitaux (comme celle déguisée en fusion par le projet BAHIA de Bordeaux, les restructurations multiples à Brest, Metz et Lyon et les externalisations à Paris, Marseille et Toulon).

Cela passe par des moyens matériels et humains pour tous les établissements hospitaliers ainsi que pour le ravitaillement sanitaire, la recherche, la formation et pour tous les centres médicaux. Pour maintenir et pérenniser un service de qualité, des recrutements à statuts sont nécessaires.

Cela passe évidemment également par la revalorisation des salaires de tous les personnels et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Le Service de Santé des Armées vient encore une fois de démontrer son utilité incontournable dans la carte sanitaire de notre Pays.

Comme pour l'hôpital public, il faudra à l'avenir ne plus regarder si le Service de Santé des Armées est « rentable » il faudra juste reconnaître qu'il est indispensable et prendre les mesures nécessaires pour assurer sa pérennité.

Montreuil, le 20 mars 2020

▣ Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat CGT ▣
263 rue de Paris - Case 541 - 93515 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 55 82 89 00 - Mail : trav-etat@cgt.fr